

La solution économique pour répondre :

- ☑ À l'absence de personnel,
- ☑ À une surcharge ponctuelle de travail,
- ☑ À l'impossibilité d'embaucher...

Vous choisissez de faire appel à nos services pour :

- ☑ Une heure,
- ☑ Une journée,
- ☑ Une semaine,
- ☑ Un mois...

Vos avantages sont nombreux :

- ☺ Gain de temps
- ☺ Pas d'embauche, aucune charge sociale,
- ☺ Aucun engagement de durée,
- ☺ Seul le travail effectué est rémunéré,
- ☺ Une disponibilité 7 jours/7,

Un fonctionnement simple :

Vous nous contactez, par téléphone, par télécopie ou par email.

06.62.33.82.43 ou 09.63.54.24.12

Fax : 04.83.07.61.65

info@e-servicesplus.fr

Ensemble nous étudions vos besoins.

En fonction des informations que vous nous communiquez, nous établissons un devis personnalisé gratuit.

Dès acceptation du devis, la prestation est réalisée dans le respect de vos instructions et dans les délais convenus.

Le travail terminé vous est alors retourné par courrier sur le support convenu, par télécopie ou par email au format convenu.



Liste non exhaustive de nos prestations

- ☑ Rédaction, saisie et mise en page de tous types de documents (courriers, devis, factures, rapports...)
 - ☑ Transcription audio ou vidéo
 - ☑ Création et saisie de tableaux et graphiques sous Excel,
 - ☑ Création et envoi de mailing,
 - ☑ Saisie de données sur interface en ligne,
 - ☑ Permanence téléphonique,
 - ☑ Recherche d'informations et de documentation sur internet,
 - ☑ Relance Clients/Fournisseurs,
 - ☑ Gestion des dossiers de réponse aux appels d'offre,
 - ☑ Gestion commerciale et sinistres "Assurances",
 - ☑ Création de sites internet simples...
- ⇒ Toute autre demande sera étudiée.

encourage la promotion du
télétravail indépendant en France.

Pascale PASQUIER a suivi une formation
spécifique au télétravail agréée par la
Direction du Travail Régionale Auvergne.



Pour une entreprise, faire appel à un
télétravailleur indépendant présente de
nombreux avantages :

Economie : Le télétravailleur est payé
pour une prestation (vous n'avez pas à
payer téléphone, ordinateur, bureau...)

Efficacité : Le télétravailleur indépendant
est immédiatement opérationnel. Il se
forme constamment pour pouvoir répondre
aux demandes diverses de ses clients.

Sécurité : Le télétravailleur indépendant a
tout intérêt à établir une relation de
confiance avec ses clients. En commençant
par lui confier de petites missions, vous
limitez le risque pris par chacun et vous
apprenez à travailler ensemble.

Ecologie : En utilisant les nouvelles
technologies, le télétravailleur limite les
déplacements, vous contribuez ainsi à la
protection de l'environnement.

	 à votre service 7 jours sur 7
Pascale PASQUIER	Le Village 48110 GABRIAC
	tel. 09 63 54 24 12 port. 06 62 33 82 43 fax. 04 83 07 61 65 www.e-servicesplus.fr email : info@e-servicesplus.fr

Chefs d'Entreprise
Professions Libérales
Collectivités

vous libère de vos tâches
administratives et commerciales



Une solution

⇒ Simple

⇒ Economique

⇒ Ecologique